

Votre fournisseur de gaz a-t-il coupé le gaz dans votre domicile ?

Votre fournisseur de gaz vous a-t-il coupé le gaz ?

Tout d'abord, il faut savoir qu'aucun fournisseur ne peut effectuer cette démarche par lui-même, ni intervenir pour un dépannage.

Un fournisseur de [gaz moins cher que les autres](#) ne signifiera pas donc qu'en payant des offres plus chères auprès

d'un autre fournisseur de gaz, ce dernier sera en mesure de déléguer une équipe à votre domicile plus rapidement.

Ne vous fiez donc pas au prix. Tous les clients sont traités de la même manière par GRDF, sans distinction de fournisseur et sans distinction du tarif de l'offre de gaz.

[En cas de coupure et en cas de dépannage](#) ,